



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

S²LO

ID: 081-218101632-20251215-2025_DEL73-DE

Séance du 15 DECEMBRE 2025

2025 / 05 / 06

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 22
REPRÉSENTES	: 07
ABSENTS	: 04
VOTANTS	: 29

Date de Convocation : *Lundi 8 Décembre 2025*
Date d'Affichage : *Lundi 8 Décembre 2025*
Secrétaire de Séance : *Frédéric CÈNES*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, ARMERO Séverine, ESTRABAUD Josiane, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

MONNIER Laurent par FABRE Olivier
PUECH Benoît par AMALRIC André
LAFONT Stéphanie par Françoise ROUQUETTE
MARTY-MARINONE Evelyne par ARMERO Séverine
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

Etaient absents :

GORIN Serge
CHABBERT Cécile
MARTIN Michel
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde

OBJET : Autorisation d'engagement et de liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Principal.

Vu l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet à l'exécutif de la Collectivité Territoriale, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant que cette procédure permet de faire face à des dépenses d'investissement pour lesquelles il s'avèrerait nécessaire d'effectuer des engagements ou des mandatements avant le vote du Budget Primitif 2026.

Considérant les crédits d'investissement ouverts au budget principal 2025 (hors remboursement de la dette) :

BP 2025 + DM	
OPERATIONS	10 999 084,35 €
204	372 486,00 €
27	83 000,00 €
45	48 839,10 €
TOTAL	11 503 409,45 €
25%	2 875 852,36 €

Vu le montant maximum autorisé pour l'engagement et la liquidation des dépenses avant l'exécution budgétaire **soit 2 275 852,36 €** correspondant à 25% de 11 503 409,45 €,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générales » du mercredi 09 décembre 2025,

DECIDE, après en avoir délibéré,

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement entre le 1^{er} Janvier 2025 et le vote du Budget Primitif 2026 dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et conformément au tableau ci-après annexé.

Chapitre	Nature	Opé.	Fonction	Lib. Nature	Lib. Fonction	Ouverture anticipée des crédits pour 2026
204	20421		4432	Privé : Bien mobilier, matériel	Logements - Défense contre intrusions	1 500,00 €
204	20422		4431	Privé : Bâtiments, installations	Logements - Façades	20 000,00 €
27	27638		614	Créance Autres établissements publics	La Trille	40 000,00 €
301	21838	301	0200	Autre matériel informatique	Administration générale - Divers	160 000,00 €
301	21838	301	5100	Autre matériel informatique	Ateliers municipaux CTM - Immeuble ALQUIER	15 000,00 €
302	2158	302	5100	Autres inst.,matériel,outil. techniques	Ateliers municipaux CTM - Immeuble ALQUIER	25 000,00 €
310	2158	310	2130	Autres inst.,matériel,outil. techniques	Ecole - Divers	25 000,00 €
320	2313	320	7581	Constructions	CPE - Contrat de performance énergétique	150 000,00 €
320	2313	320	5102	Constructions	Dépôt des services Techniques 20 rue Galibert	153 500,00 €
320	21848	320	5100	Autres matériels de bureau et mobilier	Ateliers municipaux CTM - Immeuble ALQUIER	20 000,00 €
321	2313	321	3251	Constructions	Aires de loisir de Bonnecombe	130 000,00 €
321	2313	321	3228	Constructions	Stade de la Molière	150 000,00 €
322	2313	322	0250	Constructions	Cimetières et pompes funèbres - Divers	50 000,00 €
330	2031	330	5100	Frais d'études	Ateliers municipaux CTM - Immeuble ALQUIER	50 000,00 €
360	2051	360	200	Concessions, droits similaires	Administration générale - Divers	25 000,00 €
360	2115	360	5150	Terrains bâtis	Autres opérations d'aménagement urbain	100 000,00 €
360	2088	360	610	Autres immobilisations incorporelles	Interventions économiques - Divers	10 000,00 €
361	202	361	5100	Frais réalisation documents urbanisme	Ateliers municipaux CTM - Immeuble ALQUIER	50 000,00 €
362	2315	362	8452	Install., matériel et outill. technique	Plan Voirie	400 000,00 €
364	2315	364	5120	Install., matériel et outill. technique	Eclairage public - Divers	50 000,00 €
372	2315	372	6330	Install., matériel et outill. technique	Aides au tourisme - Divers	10 000,00 €
BP 2026 Montant de l'affectation des crédits ouverts par anticipation						1 635 000,00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour : 29

Contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Frédéric CÈNES

Le Maire,

Olivier FABRE



Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.